

DEC151557INSHS

Décision portant nomination de M. Christophe Martin aux fonctions de directeur et de Mme Claude Rétat aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche UMR8599 intitulée Centre d'étude de la langue et des littératures françaises (CELLF)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8599 intitulée « Centre d'étude de la langue et de la littérature françaises des XVIIe et XVIIIe siècles (CELLF) » et nommant M. Georges Forestier, directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC143130INSHS du 5 janvier 2015 portant modification de l'intitulé de l'unité mixte de recherche n°8599 ;

Vu la décision DEC150715INSHS du 10 mars 2015 portant cessation de fonctions et nomination de M. Christophe Martin, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche UMR8599 intitulée Centre d'étude de la langue et des littératures françaises (CELLF) jusqu'au 31 août 2015 ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Christophe Martin, Professeur à l'Université Paris-Sorbonne est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} septembre 2015.

Mme Claude Rétat, Directrice de recherche au CNRS est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} septembre 2015.



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,
le directeur général délégué à la
science
Philippe Baptiste